

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Polémique-sur-une-exageration-de-l-etat-de-sante-de-Pinochet>

Polémique sur une exagération de l'état de santé de Pinochet

- Les Cousins - Chili -

Date de mise en ligne : jeudi 7 décembre 2006

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Gilles Bertin

AFP. Santiago. Le mardi 05 décembre 2006

L'infarctus dont l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet a été victime dimanche, suivi de sa récupération « miraculeuse », l'a tiré une fois de plus d'une situation judiciaire délicate, ravivant la polémique autour de sa faiblesse physique utilisée comme stratégie de défense.

Le général de 91 ans est soigné dans une unité de soins intensifs de l'hôpital militaire où il avait été admis après un infarctus en pleine nuit. Après un transfert ultra-rapide qui l'a sans doute sauvé, Pinochet avait été opéré dans un état critique, selon les dires de ses médecins.

L'annonce, 48 heures plus tard, par le chef des cardiologues Juan Vergara que son patient avait « surmonté la phase critique » a jeté le doute dans l'esprit de beaucoup de Chiliens sur une possible manipulation.

Les commentaires de sa fille, Lucia Pinochet Hiriart, criant au « miracle » après sa rapide récupération, ont renforcé ces soupçons.

Pour l'avocat spécialiste des droits de l'Homme, Hugo Gutierrez, l'hospitalisation du vieux général avait été planifiée par sa défense.

« Les faits montrent que c'est une maladie incluse dans une stratégie visant à échapper à une décision judiciaire », en l'occurrence celle du dossier de la « Caravane de la mort » pour laquelle Pinochet était assigné à résidence sous l'accusation d'homicides, a déclaré M. Gutierrez à l'AFP.

La « Caravane de la mort » est le nom d'un commando de militaires qui, dans les semaines suivant le coup d'État du 11 septembre 1973, parcourut le pays en exécutant de sang-froid au moins 75 opposants.

« Mais les juges n'ont pas dit qu'il n'avait rien fait, ils l'ont mis en liberté sous caution (lundi) et le procès continue », a ajouté l'avocat.

Le présentateur vedette de la télévision chilienne, Alejandro Guillier, a alimenté la polémique en assurant à l'antenne qu'« un monsieur de 91 ans ne résiste pas à un infarctus » et en émettant des doutes sur les premiers diagnostics alarmants de l'hôpital militaire.

Le fils de Pinochet, Marco Antonio, a nié que la famille ait exagéré l'état de son père, en connivence avec les médecins.

« L'hôpital militaire ne va pas mentir au Chili », s'est-il insurgé en expliquant que c'était la rapidité des secours, qui lui avait sauvé la vie. « Cinq minutes plus tard, il était mort », a-t-il affirmé sur les ondes de Radio Coopérative.

Pour dissiper tout doute, le docteur Vergara a déclaré que c'était « grâce à des décisions opportunes et précises qu'on a renversé la situation » permettant une rémission.

Ces explications n'ont pas éliminé la suspicion existant depuis longtemps au Chili à propos de l'évolution parallèle de

l'état de santé de Pinochet et des poursuites judiciaires à son encontre.

En juillet 2002, la Cour suprême avait classé « pour raisons de santé » une première enquête sur la responsabilité de l'ex-dictateur dans des assassinats commis par la « Caravane de la mort ».

En juin 2005, la Cour d'appel de Santiago, arguant que le général était atteint de « démence modérée » et ne pouvait se défendre dans un procès, abandonnait les poursuites pour l'« Opération Condor », un plan concerté des dictatures de la région pour exécuter leurs opposants dans les années 70 et 80.

Autre tentative manquée de la justice : l'arrestation surprise de Pinochet à Londres le 16 octobre 1998, sur demande du juge espagnol Baltasar Garzon. Après 17 mois de résidence surveillée dans une villa près de Londres et plusieurs alertes médicales, le général fut autorisé par le ministre britannique de l'Intérieur Jack Straw à rentrer au Chili pour « raisons de santé ».

Et à sa descente d'avion à Santiago le 3 mars 2000, l'ex-dictateur fit un pied de nez insupportable pour les proches des victimes de la dictature : il se leva soudain de sa chaise roulante et, souriant, s'en fut saluer ses fidèles en levant sa canne.